164

SEDAN mag



Sommaire
SEDAN mag / n°164

3 **Brèves**

4 **Le nouveau Conseil Municipal**

6 **La parole au Maire**
Ses projets pour le nouveau mandat

8 **Sedan en images**

10 **Éducation**
L'ouverture d'une Classe à Horaires Aménagés Musique

11 **Cadre de vie**
Aménagements aux abords du lac

12 **Sécurité**
Police municipale, médiation et prévention

13 **Histoire**
L'art de la rocaille au jardin botanique

17 **Parrainage**
Une journée à la base aérienne de Nancy-Ochey

18 **Sport**
Préparer la rentrée sportive

20 **À hauteur d'enfants**

22 **Pratique**
Mode d'emploi pour l'été

23 **Zoom sur**
Les espaces verts face au dérèglement climatique

24 **Agenda**

26 **Nouveaux à Sedan**

27 **Libre expression**

Directeur de la publication : Didier HERBILLON
Conception : Service Reprographie - Ville de Sedan
Photos : Service communication - Service du Patrimoine Ville de Sedan
Impression : Le Sanglier - 08000 Charleville-Mézières
Dépôt légal : Juillet 2008
11 350 exemplaires

Sedan.fr



Chères Sedanaises, Cher Sedanais,

Vous avez entre les mains le premier Sedan Mag de la nouvelle mandature. Je souhaite à cette occasion vous remercier très sincèrement de m'avoir à nouveau accordé, ainsi qu'à mon équipe, votre confiance et ce, dès le premier tour du scrutin. Ce résultat nous encourage à poursuivre la mutation de notre Ville et vous constaterez au fil des pages que de nombreux grands projets sont en cours de réalisation : le casino, le nouveau cinéma, l'aménagement de la zone Frénois, le Plan Écoles, dont la deuxième phase débutera dès juillet à l'école Leclerc-Adam, le Plan Voirie, qui se verra doter de 200 000€ supplémentaires cette année, et la démolition de 2 tours à Résidence Ardenne dans le cadre du projet Quartiers de demain.

Ce sont ainsi plusieurs dizaines de millions d'euros qui seront investis sur notre Ville et qui profiteront à nos entreprises. Nos projets engendrent du développement économique donc de l'activité et de l'emploi.

Là se joue l'attractivité d'une Ville et pour Sedan sa renaissance. De fait, notre Ville connaît une belle dynamique. Je serai dans les mois et années qui viennent pleinement engagé avec mon équipe afin de conforter ce renouveau.

Nous sommes déjà tous au travail...

Didier HERBILLON
Maire de Sedan
Premier Vice-Président
de la Communauté d'Agglomération
Ardenne Métropole
Président Sites et Cités remarquables de France



Armures
Label d'Exposition d'Intérêt National

Le ministère de la Culture a attribué le label "Exposition d'Intérêt National" à l'exposition *Chefs d'œuvre ! Armures de la collection des Princes de Sedan*, présentée jusqu'en mai 2027 au musée du château fort, qui met à l'honneur des armures du XVI[ème] siècle grâce à des prêts exceptionnels du musée de l'Armée (Invalides, Paris).



Inscription rentrée scolaire 2026

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2026-2027 sont ouvertes du 22 juin au 17 juillet 2026.

Les documents d'inscription sont disponibles au service Enfance-Jeunesse, à l'Hôtel de Ville place Turenne, ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi, joignable au : 03.24.27.73.33

Retrouvez aussi le formulaire d'inscription ici :



Maison de Santé pluridisciplinaire

La Maison de Santé du Lac compte 16 cabinets où travaillent médecins généralistes, spécialistes, sages-femmes, infirmiers et professionnels paramédicaux. L'arrivée du médecin généraliste Agathe Soru concrétise le dispositif d'accompagnement des futurs médecins mis en place par la Ville, qui finance les trois dernières années d'internat si l'engagement porte sur l'installation au sein de la Maison de Santé.

Service accompagnement et développement social :
03.24.27.73.50 - renaud.burer@mairie-sedan.fr

Maison de Santé du Lac : 03.24.57.70.71
8ter Avenue Charles de Gaulle – Sedan



Restitution peinture volée

Disparue depuis 1940 après avoir été volée par l'armée allemande dans l'ancien musée municipal de Sedan, une peinture a été retrouvée et restituée en décembre 2025 par un particulier. Réalisée en 1844 par le peintre Félix Philippoteaux à la demande de la commune, l'œuvre dépeint Charlotte de La Marck accueillant les vainqueurs de la bataille de Douzy en 1588. Ce tableau nécessite d'être authentifié et restauré avant d'être accroché au musée du château fort.

Le nouveau Conseil Municipal



Didier HERBILLON
Maire de Sedan



Inès REGNAULT DE MONTGON
Première adjointe déléguée aux Finances, à la Commande publique, à la Communication et à la Démocratie participative



Farid BESSADI
2ème adjoint délégué aux Grands Projets, au Développement économique et commercial et à la Politique de la Ville



Rachelle LOUIS
3ème adjointe déléguée à l'Urbanisme, aux Travaux et aux Associations patriotiques



Christine PEQUEGNOT
9ème adjointe déléguée aux Ressources Humaines et à la Petite enfance



Marie-Ange FAIEFF
Conseillère Municipale déléguée à l'Accès aux soins, au Handicap, aux Seniors et aux Personnes âgées



Jean-Claude JABLONSKI
Conseiller Municipal
délégué à la Vie quotidienne



Martine ARNOULD
Conseillère Municipale



Guilda HACHEM
Conseillère Municipale



Bahar TAFLAN
Conseillère Municipale



Catherine FERRY
Conseillère Municipale



Paul YAGHI
Conseiller Municipal

Élus de l'opposition



Lucas LANGRENEZ
Conseiller Municipal



Émeline CORATO
Conseillère Municipale



Bertrand BONHOMME
Conseiller Municipal



Léa BIDAULT
Conseillère Municipale



Fabrice REVEL
Conseiller Municipal



Aurélien BEHR
4ème adjoint délégué aux Politiques éducatives et sportives



Marzia DE BONI
5ème adjointe déléguée à l'Environnement, au Développement Durable et à la Ville résiliente



Alain BOZETTI
6ème adjoint délégué à la Vie culturelle et à la Valorisation du Patrimoine



Marine RENARD
7ème adjointe déléguée à l'Administration Générale et à la Démographie



Dominique RAVIART
8ème adjoint délégué à l'Action sociale et à l'Insertion professionnelle



Pascal NAESSENS
Conseiller Municipal délégué à la Sécurité, à la Prévention et à la Médiation



Joséphine FAYNOT
Conseillère Municipale déléguée à l'Animation de la Ville



Kamel MEDAH
Conseiller Municipal délégué au Sport et aux Associations sportives



Françoise STEENKISTE
Conseillère Municipale déléguée au Conseil Municipal Enfants, au Programme de Réussite Éducative et au suivi des centres sociaux



Maxime VILLA
Conseiller Municipal



Frédéric RENNESSON
Conseiller Municipal



Jean-Claude CAILLAUD
Conseiller Municipal



Anita CURÉ
Conseillère Municipale



Fabien MORETTO
Conseiller Municipal

Répartition des sièges au sein du nouveau Conseil Municipal et pourcentage des suffrages exprimés au premier tour

17 femmes et 16 hommes
Âge moyen du Conseil Municipal : 56 ans



Sonia ELOY
Conseillère Municipale



Anne DU SOUICH
Conseillère Municipale

Passionnément Sedan
Didier HERBILLON
(55,12%)
26 sièges

Sedan Autrement
Lucas Langrenez
(34,55%)
6 sièges

Alternative citoyenne pour Sedan
Anne DU SOUICH
(6,81%)
1 siège

La Ville engagée

sur plusieurs grands projets

Casino, cinéma multiplexe, Plan Écoles, Plan Voirie, Plan Lumière… les grands projets engagés, ou sur le point d'être lancés par la municipalité, avancent au rythme prévu. Premier point d'étape avec le Maire, Didier Herbillon.

Casino : une ouverture prévue fin 2027

Le dossier avance *"parfaitement bien"* selon le maire de Sedan. Les permis de construire ont été déposés et sont désormais en cours d'instruction.

Autre bonne nouvelle : le casinotier a déjà versé ce que la Ville appelle le ticket d'entrée, soit un million d'euros. *"Cette somme correspond à ce que la Ville a dépensé pour l'achat du cinéma et la dépollution de la friche"*, souligne Didier Herbillon. Le groupe Tranchant s'est également engagé à faire travailler autant que possible les entreprises locales pour la construction du casino.

"Le casino, c'est un investissement de 32 millions d'euros, dans le département, c'est extrêmement rare", rappelle le Maire, qui confirme que le calendrier est tenu et que le casino devrait, comme prévu, ouvrir ses portes fin 2027.

D'ores et déjà, les retombées se font sentir sur le territoire, notamment sur le marché immobilier. *"On assiste aujourd'hui à une pression très forte sur l'immobilier à Sedan, qui fait monter les prix. C'est bien pour les propriétaires. C'est moins bien pour les acheteurs mais ça reste encore très abordable"*, explique Didier Herbillon. Cette dynamique ne concerne pas uniquement les logements individuels, les ensembles d'immeubles attirent également les investisseurs, qui y voient l'opportunité de développer des résidences hôtelières. Le Maire indique par ailleurs être en contact avec plusieurs investisseurs qui *"prennent le pouls de la Ville pour savoir comment ils pourraient investir ici."*


Casino

Cinéma multiplexe : le permis de construire est déposé

Le projet du futur multiplexe suit lui aussi son cours sans difficulté. Le Maire se félicite du soutien apporté par l'État, mais également de l'implication de François Thirriot et de son fils, ce dernier assurera la gestion du site sedanais.

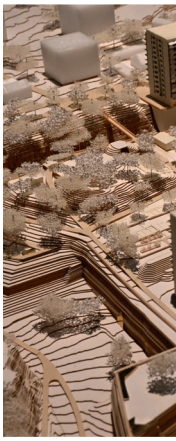
Si les financements sont bien avancés et que le permis de construire a été déposé, Didier Herbillon rappelle néanmoins un point de vigilance : *"Maintenant, il faut veiller à ce que les calendriers du casino et du multiplexe soient tenus simultanément parce que l'un impacte l'autre".*

Plan Écoles : la deuxième phase va débuter

La première phase du Plan Écoles a concerné le groupe scolaire Torcy-Cité. La deuxième phase va débuter dès le début du mois de juillet à l'école Leclerc-Adam.

L'objectif principal de ce projet est d'agrandir l'établissement en construisant un nouveau bâtiment. Le Maire souhaite ainsi que *"les enfants de maternelle de Leclerc-Adam qui, jusqu'à présent, allaient à l'école de la Plage, ne soient plus obligés de quitter leur quartier, que ce soit accompagnés par leurs parents ou en bus".*

Le Plan Écoles a vocation à être progressivement déployé sur l'ensemble des établissements scolaires de la ville afin de proposer une offre éducative de grande qualité et adaptée aux évolutions démographiques. L'État prévoit en effet une baisse de 1 700 000 élèves en France d'ici dix ans. À Sedan, les effectifs scolaires sont passés d'environ 2 500 élèves dans les années 1970 à près de la moitié aujourd'hui. Pour Didier Herbillon, il est donc nécessaire d'éviter les *"parcs scolaires surdimensionnés".* ■




Plan Écoles Leclerc-Adam





Cinéma multiplexe


Maquette Quartiers de demain




Crèche Crussy



D'autres projets en cours

Plan Lumière
Le Plan Lumière se poursuit. Pour le Maire, il constitue un investissement important pour améliorer la qualité de l'éclairage public tout en mettant davantage en valeur les monuments de la ville.

Plan Voirie
Les travaux de voiries se poursuivent, Didier Herbillon rappelle qu'il s'agit d'un investissement conséquent, de l'ordre de 4 millions d'euros, entièrement financé par la Ville.

Quartiers de demain
Dans le cadre du projet Quartiers de demain, la rénovation complète du quartier Résidence Ardenne est engagée. La démolition des deux tours a commencé et le chantier avance conformément au calendrier prévu.

Une nouvelle crèche
Enfin, la collectivité souhaite mettre en avant le projet d'une nouvelle crèche. Le Maire reconnaît que la crèche Crussy nécessite une modernisation. Le projet bénéficiera d'une opportunité liée au Plan Écoles : *"L'école de la Plage va se libérer et nous utiliserons les locaux pour y installer la nouvelle crèche"*, explique-t-il. Ce futur pôle, situé à proximité de la Maison de l'enfance, permettra de créer un véritable site dédié à la petite enfance, à l'accompagnement des familles et de la parentalité.

Plan Voirie



Chorale bien-être : Chaque lundi à 17h30, des passionnés se retrouvent à la maison de quartier Giorgetti de Frénois pour une heure de chorale bien-être, organisée par l'association Chœur of Pop. Pour la rentrée 2026/2027, la chorale proposera une session supplémentaire le lundi de 19h à 20h15.



Maison du Patrimoine : Le 7 janvier dernier, la Maison du Patrimoine (C.I.A.P.) est devenue le premier musée des Ardennes labélisé "Musée Joyeux".



Entretien des abords du château : Chaque année, la Ville fait appel à l'entreprise d'insertion API pour réaliser les travaux d'entretien du plus grand château fort d'Europe.



Dictée du Rotary : Le 31 janvier, plus de 70 personnes sont venues tester leur plume en participant à l'incontournable Dictée du Rotary Club de Sedan.



Salon du chocolat : Le samedi 21 mars, Didier Herbillon, maire de Sedan, accompagné d'Éric Bénezet, président du Rotary Club de Sedan, ont officiellement inauguré la 11ème édition du Salon Transfrontalier du Chocolat.



Cross des écoles : Le 10 avril, dans la dernière ligne droite avant les vacances scolaires, les élèves des écoles publiques et privées de Sedan ont participé avec énergie et enthousiasme au cross des écoles.



Printemps des cimetières : Du 8 au 10 mai, des petits et grands curieux ont pu découvrir les secrets des cimetières du sedanais.



Brass Band : Les cuivres et les percussions ont fait vibrer la salle Marcel Schmitt le 9 mai lors du concert de Brass Band.



Festival Médiéval : Les 16 et 17 mai, Sedan et son château fort battaient au rythme des tournois de chevaliers et des tambours à l'occasion de la 29ème édition du Festival Médiéval.

Au collège Le Lac,

on connait la musique

La Classe à Horaires Aménagés Musique (C.H.A.M.) du collège Le Lac accueille actuellement dix élèves qui, en plus de leurs cours habituels, suivent des cours supplémentaires au Conservatoire. Aurélien Behr, adjoint délégué aux politiques éducatives et sportives à la ville de Sedan, nous précise les enjeux de ce dispositif.

En raison de la mise en place progressive du dispositif sur quatre ans, seuls les élèves de 6ème sont concernés pour le moment. Dix élèves suivent ainsi avec passion les cours des mardis et vendredis après-midis, assurés par Kevin Boucher au Conservatoire. Celui-ci sera remplacé dès la rentrée prochaine par Louis-David Ferrand, professeur agrégé.

Ce projet trouve son origine dans le dispositif "Orchestre à l'école", mis en place pour la première fois en 2022 dans le cadre de la Cité éducative. Il concernait alors les élèves de CE2 des écoles Esplanade, Ouvrard et de la Prairie. Jusqu'en CM2, les enfants ont pu bénéficier de cours dispensés par des intervenants du Conservatoire afin d'apprendre la pratique d'un instrument. *"C'est ce qui a conduit à la création de cette classe à horaires aménagés"*, explique Aurélien Behr, avant d'évoquer la suite du projet : *"L'idée, à terme, est d'accueillir chaque année des élèves de la 6ème à la 3ème en C.H.A.M. au collège Le Lac"*. Les élèves y apprennent le chant choral mais aussi la pratique instrumentale, *"même s'ils ont pour certains un instrument privilégié"*, confie Aurélien Behr. Les instruments sont d'ailleurs mis à disposition par le Conservatoire.



Le saviez-vous ?

Le dispositif "Orchestre à l'école" vise à réunir tous les élèves d'une même classe de primaire ou de collège autour d'un projet commun : la création d'un orchestre amené à grandir, évoluer et s'épanouir pendant trois ans.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase de la Cité éducative et concerne toutes les écoles classées R.E.P.+ (réseau d'éducation prioritaire). Aurélien Behr souligne la dimension gratifiante du dispositif : *"C'est valorisant pour l'enfant d'intégrer un dispositif d'excellence."*



Ouverture du Brass band par les élèves de l'Orchestre de la C.H.A.M.

Admission

L'admission en classe à horaires aménagés musique est prononcée par la Direction Académique des Services de l'Education Nationale (D.A.S.E.N.), sur avis d'une commission composée de représentants de l'Education Nationale et du Conservatoire Musique et Danse Ardenne Métropole. La motivation de l'enfant ainsi que sa capacité à suivre le parcours proposé sont également prises en compte.

Aurélien Behr insiste aussi sur l'importance de l'engagement demandé aux élèves : *"Les enfants qui intègrent la C.H.A.M. doivent être très motivés puisqu'ils ont davantage de cours que les autres"*. ■

Retrouvez plus d'informations ici :

Des projets *pour les abords du lac*

La Ville poursuit sa réflexion autour de l'aménagement du lac de Sedan, avec une ambition claire : préserver ce site naturel tout en en faisant un espace de détente et de loisirs accessible à tous. Pour accompagner cette démarche, un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage* a d'ores et déjà été lancé.

Pour Marzia de Boni, adjointe à l'environnement à la ville de Sedan, plusieurs enjeux guident ce projet. Le premier concerne la faune et la flore. Situé au cœur d'un environnement naturel, le lac fera l'objet d'une attention particulière afin de protéger les espèces présentes et de mieux les faire connaître à travers un volet pédagogique de recensement et de sensibilisation.

L'autre objectif porte sur l'amélioration du confort et l'accessibilité du site pour les habitants. La Ville envisage notamment de réaménager la zone de baignade afin de rendre les espaces plus agréables et mieux intégrés au paysage.

Les chemins autour du lac vont également être repensés pour faciliter les déplacements à pied, en poussette ou à vélo : *"Il est important que les parents ou les grands-parents qui promènent leurs petits en poussette puissent cheminer correctement"*, souligne l'adjointe.

Le saviez-vous ?

Le lac dispose déjà d'une zone de baignade qui sera surveillée du 04 juillet au 23 août 2026.



**L'assistance à maîtrise d'ouvrage est une mission confiée par une collectivité ou une entreprise à un prestataire externe afin de l'aider à piloter, cadrer et suivre un projet. La Ville a choisi de lancer un appel d'offre auprès de plusieurs prestataires afin de sélectionner celui qui répondra le mieux aux besoins identifiés.*

Zoom sur l'aire de fitness :

La Ville a récemment aménagé une nouvelle aire de fitness en plein air. Le site comprend 11 agrès extérieurs ainsi qu'un espace de street workout, avec en prime une vue dégagée sur le lac. Pensés pour être accessibles à tous, les équipements permettent aussi bien aux sportifs confirmés qu'aux débutants de pratiquer une activité physique en autonomie. Chaque machine est équipée d'un QR code permettant de découvrir son utilisation et les muscles sollicités. La municipalité a souhaité ouvrir cet espace avant l'été afin de permettre aux habitants de profiter pleinement des beaux jours tout en pratiquant une activité sportive en extérieur.

Cet aménagement illustre la volonté de la Ville de poursuivre la valorisation du lac et d'en faire un lieu incontournable pour les Sedanais.



Police municipale

de nouveaux locaux et un effectif renforcé

Didier Herbillon rappelle d'abord une difficulté concrète : *"Aujourd'hui, il faut entrer dans la cour de la cité administrative pour se rendre dans les locaux de la police municipale"*. Une situation qui peut décourager certains habitants. La municipalité a donc choisi de relocaliser la police municipale en centre-ville, dans un lieu plus visible et plus facilement accessible. Ces nouveaux locaux permettront également d'accueillir un personnel administratif chargé de recueillir les plaintes et les différentes demandes des habitants, ce qui n'est pas possible actuellement.

Moyens d'action

- Poursuite du travail de médiation
- Renforcement du réseau de caméras
- Recrutement de quatre nouveaux policiers municipaux
- Déménagement en centre-ville

Le renforcement des effectifs est également un axe fort du projet. La police municipale passera de douze à seize agents. Ce déménagement s'accompagne d'une amélioration des conditions de travail, les locaux actuels étant devenus trop exigus pour accueillir quatre policiers supplémentaires.

La Ville entend également poursuivre le développement de la vidéoprotection. Didier Herbillon rappelle que Sedan est couvert par 31 caméras, un nombre amené à évoluer rapidement. Le futur commissariat pourrait aussi accueillir un centre de surveillance urbain, sur le modèle déjà adopté à Charleville-Mézières depuis 2023.





Extérieur du commissariat de police municipale actuel


Intérieur du commissariat de police municipale actuel

Zoom sur le référendum

Sur l'armement de la police municipale, le Maire souhaite s'appuyer sur l'avis de ses concitoyens. *"Si les Sedanais me disent qu'ils veulent une police municipale armée, on l'armera, s'ils me disent que non, on ne l'armera pas"*, explique Didier Herbillon, qui évoque la possibilité d'un référendum citoyen afin de prendre une décision collective.

Enfin, l'édile tient à rappeler l'importance de la médiation et de la prévention, complémentaires de l'action répressive. Selon lui, ce travail de terrain intervient en amont de la répression et permet à la ville d'avoir *"moins de problèmes qu'ailleurs"*. Cinq agents interviennent pour accompagner les habitants dans la résolution de conflits du quotidien (problèmes de voisinage ou intrafamiliaux). ■

Numéro du service de la police municipale

06.13.23.36.95

L'art de la rocaille

au jardin botanique

L'aménagement des parcs et jardins et l'art de la rocaille

L'apparition de concrétions de pierres, de coquillages, de décors imitant des minéraux et la flore dans l'aménagement des parcs et jardins, connaît un essor à la Renaissance, notamment en Italie, bien que présentes dès l'Antiquité.

Les jardins des grandes familles italiennes se dotent notamment de grottes factices comme dans les jardins Boboli à Florence ou dans les jardins de la villa Farnèse à Caprarola. Ce goût pour ces grottes et concrétions s'étend à toute l'Europe, jusque dans les jardins de Fontainebleau où François 1er fait aménager la grotte des Pins en 1540.

Ces grottes, appréciées pour l'émerveillement et l'effet de surprise qu'elles peuvent offrir, se retrouvent dans les jardins du XVIIe et du XVIIIe siècle comme à Versailles (grotte de Thétis, des bains d'Apollon...).

C'est l'arrivée du ciment puis du ferrociment au XIXe siècle qui va révolutionner cet art des jardins et le faire évoluer. Il prend le nom de rocaille, rocaillage ou rusticage.

L'art de la rocaille se définit par la volonté de rendre naturel de faux affleurements rocheux. Il trouve sa pleine expression au milieu du XIXe siècle, à une période où les parcs et jardins prennent de l'ampleur dans le paysage urbain, d'abord en Angleterre puis en France, et enfin dans le reste de l'Europe.

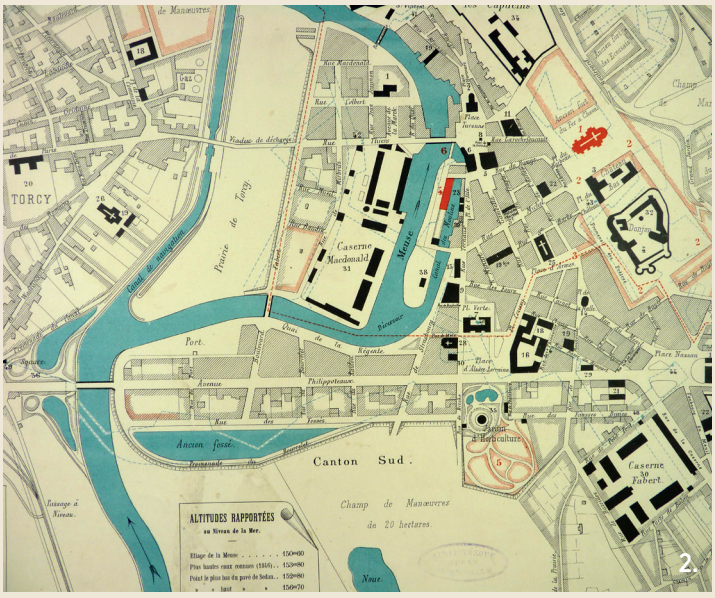
En France, c'est Napoléon III, amoureux de la nature et marqué par son séjour en Angleterre et le goût des anglais pour cette dernière, qui initie l'engouement. Il fait aménager la forêt de Rouvray, mieux connue sous le nom de Bois de Boulogne, en 1852. Ingénieurs, paysagistes et architectes s'attèlent à faire de la forêt un lieu de promenade, à aménager allées, chemins, affleurements rocheux... dont la cascade de Longchamp, un des premiers exemples de rocaillage, héritière des grottes de la Renaissance.

L'attention portée aux espaces verts au XIXe siècle s'inscrit dans un mouvement plus global : l'hygiénisme. Ce mouvement reprend l'idée "d'un corps sain dans une âme saine" et l'applique dans de nombreux domaines : urbanisme avec l'aménagement de grandes avenues et d'espaces aérés, création et développement des espaces verts, développement des pratiques...

L'aménagement du jardin botanique s'inscrit dans cette dynamique. Commencé en 1881, suite à la destruction des fortifications, l'aménagement du jardin se fait sous la direction d'Édouard Depaquit, architecte de la Ville, et René Richer, paysagiste de la Ville. Les deux hommes modèlent l'ancien terrain de chasse des princes et divisent l'espace en deux parties : le jardin à l'anglaise, où se trouvent les œuvres en rocaille, et le jardin à la française, laissé au soin de la société d'horticulture locale pendant plusieurs décennies.



1.



2.

Profession : rocailleur

Le métier de rocailleur apparaît dans les années 1845 mais n'est officiellement reconnu qu'en 1910. Les artisans rocailleurs travaillent le ciment, pour lui donner l'illusion de la roche ou du bois (maçonnerie arborescente), et créent bancs, gloriettes, kiosques... dans ce style. Ces éléments de décors se retrouvent aussi bien dans les parcs et jardins publics, que dans les jardins et parcs des propriétaires privés bourgeois.

Les artisans travaillent directement avec les cimentiers, l'art de la rocaille étant une vitrine pour ces derniers, témoignant des possibilités de création qu'offre le ciment.

Ils travaillent le ciment avec divers outils : truelle, boucharde, ciseau... Leurs gestes sont précis, afin de réaliser de nombreux détails comme l'écorce du bois et ses nervures, et rapides, le ciment étant travaillé frais pour offrir un grand niveau de détails.

Le travail du ciment frais amène les artisans rocailleurs à mettre au point de nouveaux matériaux comme le ciment Portland ou le ferrociment.

À Sedan, c'est le cimentier Eugène Bourdet qui va réaliser les décors de maçonnerie arborescente et de rocaille du jardin botanique.

Disposés à travers tout le jardin à l'anglaise, bassin, pont, gloriette... invitent le promener à flâner. Les différentes structures guident le regard du promeneur et offrent une sensation de nature champêtre, sauvage pourtant parfaitement disciplinée. C'est là tout l'art du jardin à l'anglaise.



Les décors en rocaille et maçonnerie arborescente du jardin botanique

Les rochers et affleurements rocheux sont dispersés dans le jardin à l'anglaise. Réalisés in situ, avec de la maçonnerie et du ciment, ils permettent de créer du relief au sein du jardin. Les principaux affleurements sont disposés autour du pont et dans le bassin, créant l'illusion d'un relief rocheux naturel déjà existant.



5.

Sur l'affleurement du bassin, était placée la statue de Paul et Virginie, sujet romantique, issu de l'ouvrage éponyme de Jacques Henri de Bernardin. La statue a été réalisée à trois reprises, à des périodes et dans des matériaux différents. Une version en ciment, qui servait également de fontaine, est réalisée au début du XXe siècle et enlevée dans les années 1990 pour réparation. Cette version en ciment venait s'inscrire dans le décor de rocaille et l'atmosphère bucolique du jardin botanique.

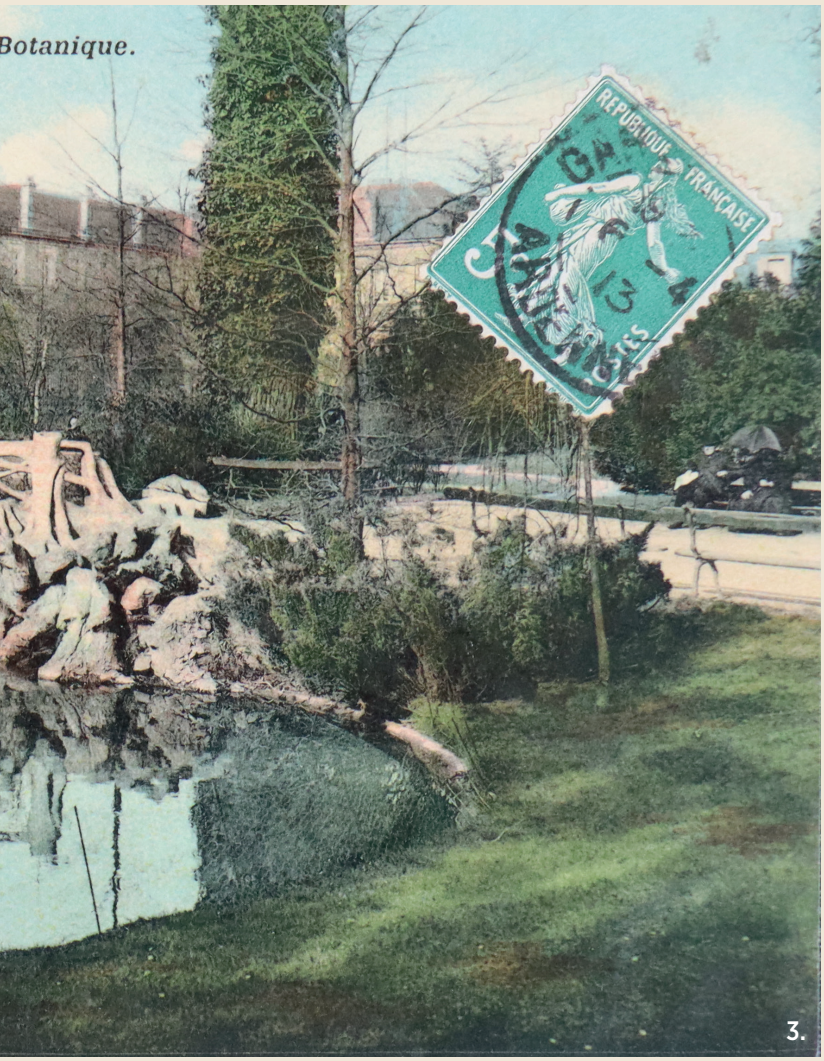
Le bassin, le pont, la gloriette et le transformateur sont tous réalisés dans les années 1880 par l'entreprise d'Eugène Bourdet. Tous ces éléments imitent le faux bois, dans un souhait de se fondre dans le paysage. Ces éléments de maçonnerie arborescente témoignent, dans l'architecture, d'un goût prononcé pour la nature et le style rustique. Un style rustique pensé dans les moindres détails comme en témoigne la cabane à canards installée dans le bassin ou le toit de la gloriette, qui, au XIXe siècle, était en chaume.

Le transformateur, placé à l'abri des regards, est doté d'une plaque en verre portant le nom d'Eugène Bourdet. À Sedan, comme dans d'autres jardins publics, il était fréquent de cacher les transformateurs et les espaces de rangement de matériels dans des architectures rustiques, en maçonnerie arborescente, afin de s'intégrer dans le paysage urbain. D'autres transformateurs émaillent ainsi la ville, comme au square de la gare ou quai de la Régente.

La gloriette et le pont ont fait l'objet d'une restauration en 2017.

Les éléments de maçonnerie arborescente occupent une place de choix dans le jardin botanique, témoins d'un goût et d'un style aujourd'hui disparus.

Le métier de rocailleur est lui aussi devenu rare, seule une vingtaine l'exercent encore, selon l'association des rocailleurs de France.



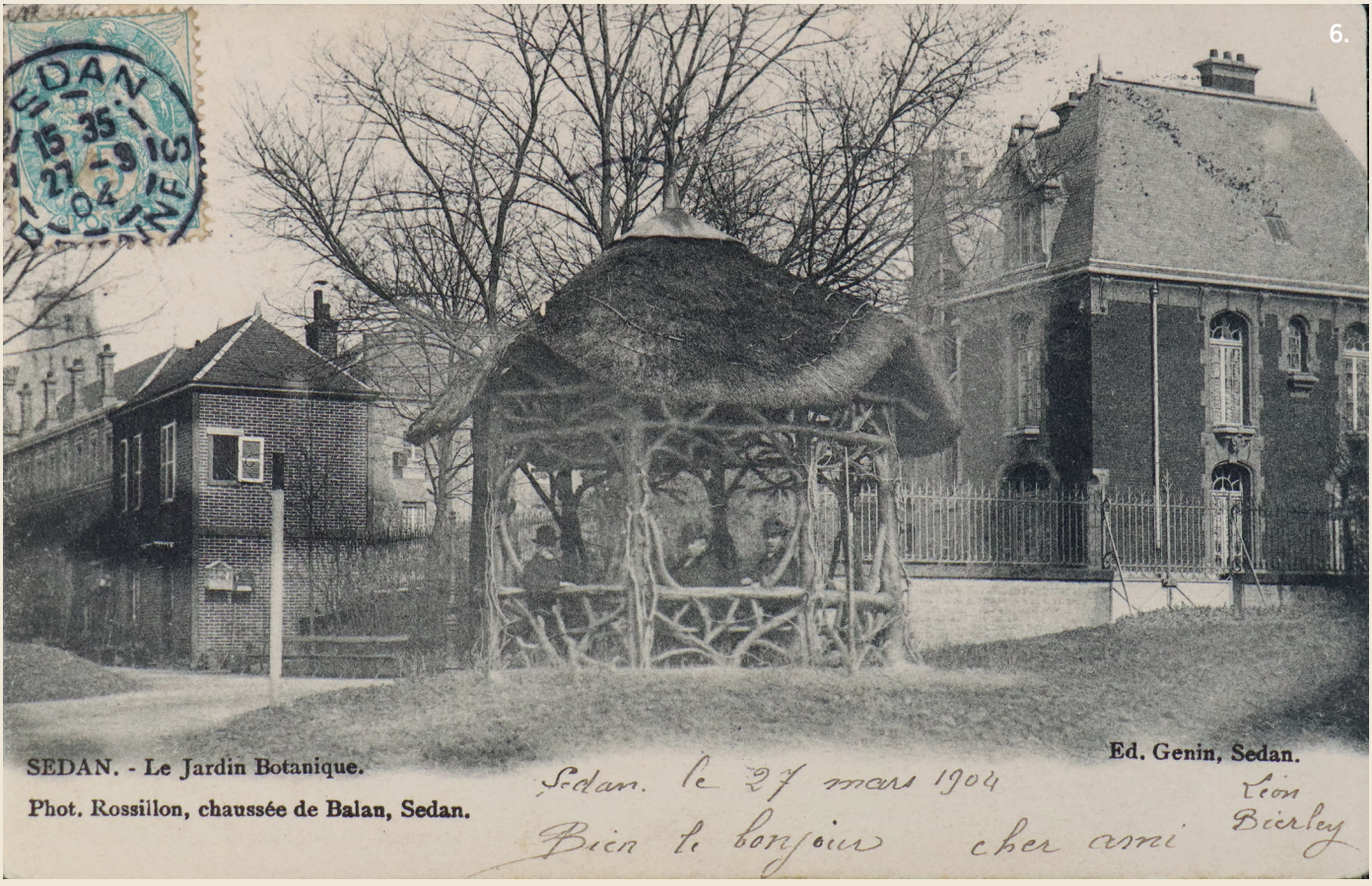
3.



4.

Ciment Portland : ciment artificiel qui se sculpte aisément et adhère particulièrement bien au fer. Mis au point en Angleterre au cours du XIXe siècle.

Ferrociment : matériau formé de ciment armé de fils d'acier ou de grillage, permettant de superposer les couches de ciment. La gloriette du jardin botanique a été réalisée avec ce matériau.



6.

Valoriser les maçonneries arborescentes du jardin botanique :

Afin de valoriser cet art du rocaillage, le service du Patrimoine de la Ville réalise des visites et ateliers autour de la rocaille auprès du public scolaire et du grand public, tout au long de l'année.

Vous êtes enseignants et vous souhaitez réaliser un atelier autour de la rocaille, vous pouvez contacter la chargée des actions éducatives : **educ.patrimoine@ville-sedan.fr**

Vous êtes un groupe et vous souhaitez visiter le jardin botanique, vous pouvez contacter le service du Patrimoine.

Renseignements :
Maison du Patrimoine – Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) - Corne de Soissons 08200 SEDAN
03 24 27 84 85 - patrimoine@mairie-sedan.fr

Légendes des visuels :

1. Édouard Depaquit au centre, photographie, Fonds Willème, XIX[e] siècle, Coll. Musée du château fort / Ville de Sedan
2. Détail du plan de Sedan, Édouard Depaquit, 1895, Coll. Archives municipales, en dépôt à la Médiathèque Georges-Delaw, Ardenne Métropole
3. Le pont du jardin botanique, carte postale, fin XIX[e]-début XX[e], Coll. Médiathèque Georges-Delaw, Ardenne Métropole
4. Détail du transformateur, Service du Patrimoine / Ville de Sedan
5. Paul et Virginie, carte postale, fin XIX[e]-début XX[e], Coll. Médiathèque Georges-Delaw, Ardenne Métropole
6. Gloriette du jardin botanique, carte postale, fin XIX[e]-début XX[e], Coll. Médiathèque Georges-Delaw, Ardenne Métropole
7. Cabane aux canards, Service du Patrimoine / Ville de Sedan

Sources bibliographiques :

Archives municipales anciennes en dépôt à la Médiathèque Georges Delaw, Ardenne Métropole et Archives municipales contemporaines.
Pierre Congar, Jean Lecaillon, Jacques Rousseau, Sedan et le pays sedanais, vingt siècles d'histoire, rééd. SOPAIC, Charleville-Mézières, 1989
Sources webographiques :
Jardins de pierre, Pierres de jardins - Actes de la journée d'étude organisée dans le cadre des Rendez-vous aux jardins, 12 février 2025.
Portail des Arts, Arts des jardins, ministère de la Culture, https://histoiredesarts.culture.gouv.fr/

7.

Base aérienne de Nancy-Ochey

des liens forts avec Sedan

La ville de Sedan et la base aérienne de Nancy-Ochey sont liées par un parrainage depuis 20 ans. Afin de marquer cet anniversaire, une réception réunissant l'ensemble de l'escadron a été organisée le 22 janvier 2026, en présence des élus et du maire de Sedan.

Retour en images sur la journée du 22 janvier :



10h : accueil par les pilotes et officiers. Remise de la maquette en bronze de la ville de Sedan en remerciement de ces 20 ans de partenariat



14h : décollage d'un Mirage 2 000



14h30 : visite du garage où les avions sont vérifiés et réparés

Essai des avions à l'arrêt



11h : présentation et essais des différents simulateurs de vol



15h30 : visite du site de formation situé dans une aile de la base aérienne

C'est le général de Gaulle qui donna le nom Ardennes à l'unité d'aviation qui deviendra plus tard l'escadron 3/3 Ardennes de la base aérienne de Nancy-Ochey. Le sanglier fut naturellement choisi comme emblème de cette unité, qui s'est notamment illustrée en Afghanistan et en Lybie.



Emblème escadron 3/3 Ardennes

Il y a 20 ans, Dominique Billaudelle, alors maire de Sedan, eut l'idée d'un rapprochement avec la base aérienne de Nancy-Ochey, via l'Association Nationale des Villes Marraines, qui vise à renforcer le lien entre l'armée et la Nation.

Depuis, ce parrainage s'est concrétisé par de nombreux échanges avec les écoles de la ville ainsi que par la présence régulière de représentants de la base lors de cérémonies patriotiques organisées à Sedan, notamment, celle du 8 mai dernier.

Le 22 janvier dernier, le maire de Sedan, Didier Herbillon et plusieurs élus ont été invités à (re)découvrir la base de Nancy-Ochey. Au cours de cette visite, ils ont pu admirer les Mirage 2000, assister à un décollage, monter dans les cockpits de pilotage et tester les simulateurs de vol. ■

Vous souhaitez vous inscrire à une activité sportive, voici les coordonnées des associations et clubs sportifs Sedanais :

ASSOCIATIONS	ACTIVITÉ	CONTACT
A.A.P.P.M.A. LE SOLEIL LEVANT	PÊCHE	06 72 66 84 11
A.S. SOMMER ATHLÉTISME	ATHLÉTISME	06 78 11 65 79
ABSPORTS	BOXE	06 48 28 87 26
AQUARIUM CLUB SEDANAIS	PLONGÉE	06 80 00 05 65
ASSOCIATION SPORTIVE SEDAN LE LAC	FOOT	06 44 29 56 41
AVIRON SEDANAIS	AVIRON	06 81 24 60 50
BASKET CLUB SEDANAIS (BCS)	BASKET	06 37 12 38 77
BUSHIDO CLUB SEDAN	GOSHINDO	06 15 38 49 76
CANOE-KAYAK PAYS SEDANAIS	SPORTS D'EAU	06 85 78 03 70
CERCLE DE YOGA DU PAYS SEDANAIS	YOGA	06 15 15 78 10
CERCLE D'ESCRIME DE SEDAN	ESCRIME	06 77 83 25 24
CERCLE SPORTIF ARTISTIQUE ET CULTUREL DE BUDO TRADITIONNEL SEDAN (CSAC)	ARTS MARTIAUX	06 88 99 54 97
CERCLE SPORTIF SEDANAIS (CSS)	MULTISPORTS	03 24 27 31 60
CLUB D'HALTEROPHILIE ET DE CULTURISME SEDANAIS (CHCS)	HALTÉROPHILIE	06 42 62 05 94
CLUB SPORTIF SEDAN ARDENNES (CSSA)	FOOTBALL	cs-sedan.fr
COURIR EN ARDENNE	ATHLÉTISME	06 62 36 01 50
DRAPEAU VERT CARTON ROUGE	CLUB DE SUPPORTERS CSSA	06 73 04 83 57
ECOLE SEDANAISE DE JUDO ET JUJITSU	JUDO JUJITSU	06 89 53 63 08
EQUIPE DE GROTTOLOGUES MOSANS	SPÉLÉOLOGIE	06 78 511 627
GYM VOLONTAIRE SEDANAISE	GYMNASTIQUE	06 82 53 45 36
HAND SEDAN ARDENNES	HANDBALL	06 77 05 27 59
LA BOULE SEDANAISE	PÉTANQUE	06 14 26 18 94
LA FLECHE SEDANAISE	TIR A L'ARC	07 82 38 96 66
LA MAISON DES RANDONNÉES	RANDONNÉES	06 33 06 55 46
NOVA SEDAN ATHLE	ATHLÉTISME	06 71 36 28 72
OLYMPIQUE DE TORCY SEDAN	FOOTBALL	06 30 13 45 61
PONEY CLUB DE LA MARFÉE	ÉQUITATION	06 87 60 00 23
SEDAN GYMNIQUE	GYMNASTIQUE	06 73 92 06 36
SEDAN SENSAS PECHE COMPETITION (SSPC)	PÊCHE	07 49 70 92 95
SEDAN SPRINT CLUB (SSC)	CYCLISME	06 84 01 14 25
SEDAN TENNIS DE TABLE	TENNIS DE TABLE	07 83 88 26 86
SKI CLUB SEDANAIS	SKI	06 11 38 91 46
SOCIETE DE NATATION DU SEDANAIS	NATATION	06 61 65 96 98
SOCIETE MIXTE DE TIR	TIR	06 82 47 15 57
SPORT CANIN SEDANAIS	SPORT CANIN	06 72 44 26 17
SPORTING CLUB SEDANAIS	BOXE	06 78 33 38 74
TEAM SEDAN TRIATHLON	TRIATHLON	06 87 82 61 08
TENNIS CLUB SEDAN	TENNIS	06 51 40 76 75
TURENNE CYCLO CLUB	CYCLISME	03 24 27 41 39
UNION KARATE DE SEDAN	KARATÉ	06 81 74 00 06
VERY BAD TEAM	BADMINTON	06 26 10 87 09
VITALITY MULTISPORTS SANTE	MULTISPORTS	06 46 31 02 82
VOLLEY CLUB SEDANAIS	VOLLEY	06 06 41 41 78

Le sport à Sedan en chiffres :

- 3500 licenciés ;
- 30 clubs sportifs accueillis dans les équipements sportifs ;
- 480 heures de pratique sportive proposées de manière hebdomadaire par les clubs, soit 623 heures de pratique sportive par semaine en comptant les heures scolaires ;
- 35 clubs qui utilisent des équipements sportifs avec un partenaire historique, le Cercle sportif sedanais, qui regroupe 29 clubs adhérents pour favoriser la pratique sportive, la promotion des activités et la mutualisation des ressources et des moyens ;
- Un montant global de subventions de 258 000 euros.

Terrain d'athlétisme

Sedan,

une Ville sportive par excellence

Avec 3500 licenciés et une offre de disciplines extrêmement large, nous pouvons affirmer que le sport a largement droit de cité à Sedan. Et cette rentrée s'annonce particulièrement riche.

La ville de Sedan met à disposition de nombreux équipements dédiés à la pratique sportive et à la détente. Ces équipements accueillent au quotidien des licenciés, des associations sportives sedanaises et les élèves des établissements scolaires.

Cette année est marquée par le développement du sport loisir et de la pratique pour tous, facilité par des équipements de proximité comme l'aire multisports, les pistes cyclables, la prairie de Torcy ou encore le city parc. Parmi les nouveautés, l'aire de fitness récemment inaugurée sur l'esplanade du Lac rencontre déjà un vrai succès. Le stade d'athlétisme Roger Tissot dispose, quant à lui, d'un accès libre du lundi au vendredi de 12h à 13h30.

Du sport aussi pour les plus jeunes

Les scolaires ne sont pas oubliés, comme le rappelle Kamel Medah, conseiller municipal délégué au sport et aux associations sportives de la ville de Sedan : *"Avec les scolaires, nous travaillons sur certaines thématiques comme par exemple "le savoir nager." Chaque classe du CE2 au CM2 bénéficie de dix à douze séances d'apprentissage chaque année au centre aquatique de Sedan, avec la prise en charge des frais de transport pour les écoles les plus éloignées. À noter aussi la possibilité pour toutes les écoles de la ville, de la maternelle au CM2, de s'initier à différentes disciplines sportives, que ce soit le handball, le tennis, la gymnastique et le tennis de table. Toutes ces offres rentrent dans le cadre de la coéducation sportive."*

Enfin, la ville accueille tout au long de l'année les sections sportives, les championnats U.N.S.S. et les jeux départementaux. Sans oublier le handisport avec les jeux de l'avenir.

"Avec 3500 licenciés, nous pouvons revendiquer d'être une ville sportive, d'autant que nous avons une véritable richesse pluridisciplinaire", se félicite Kamel Medah. ■



Tennis club


Gymnase Frénois

Des résultats et des rendez-vous prometteurs

Les événements récents ou à venir confirment le dynamisme sportif sedanais. On peut notamment saluer la montée de la réserve du club de football du CSSA en R2. *"C'est une très bonne chose"*, souligne Kamel Medah, *"car c'est toujours important d'avoir une réserve performante et c'est d'autant plus gratifiant parce que l'ossature actuelle de la réserve fait partie de celle qui a fait la montée successive en R3 et en R2."*

Côté manifestations, la Boule sedanaise organisera prochainement un concours de pétanque interdépartemental sur trois week-ends consécutifs, réunissant plus de 200 participants. Un autre rendez-vous pourrait marquer les esprits : la Ville est dans l'attente de la confirmation de l'organisation d'un championnat de France l'an prochain, un événement très attendu qui pourrait rassembler plus de 1000 équipes.

Les clubs locaux ne sont pas en reste. L'Union karaté de Sedan a récemment décroché trois titres de vice-champions de France chez les jeunes. À la société mixte de tire, Keryann Berthonneau a participé aux championnats du monde juniors au Caire. Du côté du Hand Sedan Ardennes, les féminines sont bien positionnées pour une remontée. Enfin, le Sporting club sedanais a décidé d'organiser à nouveau des combats sur Sedan et prépare un futur gala de boxe pour la rentrée.

Sedan, *à hauteur d'enfants*

La rubrique où les enfants de Sedan racontent leur ville.

Thème : l'exposition *Chefs-d'œuvre ! Armures de la collection des princes de Sedan* exposée au musée du château fort de Sedan.

Temoignages



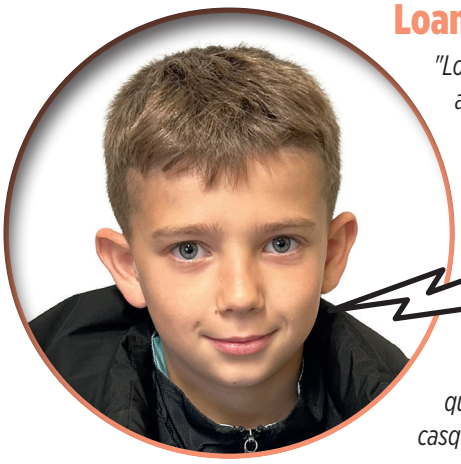
Ezio - 12 ans - 6ème

"On a été voir les armures au château de Sedan, exposées normalement au Musée de l'Armée. Il y avait des armures faites exprès pour le combat et d'autres faites juste pour décorer pendant des cérémonies. Certaines ont déjà été portées pour des tournois. Une armure a même été offerte par le roi d'Angleterre. Nous avons aussi observé de près les motifs, qui étaient très beaux, surtout que c'est très dur à faire sur du métal. À la fin de la visite, on a essayé de faire des motifs sur des plaques d'aluminium, c'était bien mais je n'ai pas réussi à faire aussi beau que sur les vraies armures. C'est dommage, le musée de Paris va les reprendre mais elles ont appartenu à Sedan."

Jules - 12 ans – 6ème

"On est allés au château fort de Sedan pour voir les armures. Il y en avait des différentes : certaines étaient avec des motifs et d'autres sans motifs. J'ai trouvé celles avec des motifs plus belles. Dessus, on pouvait apercevoir des animaux. Moi j'ai vu un escargot. Il y avait aussi des décorations en cuir. Certaines étaient pour le haut du corps, d'autres pour tout le corps. J'ai trouvé ça vraiment beau. Toutes les armures n'étaient pas forcément pour le combat, c'était aussi pour les joutes. Les armures sont bien faites pour leur époque et leur fabrication pouvait prendre plus d'un an. Aujourd'hui, on peut comparer le prix d'une armure à celui d'une voiture de sport. La visite était super et nous avons appris plein de choses !"





Loann - 10 ans - CM2

"Lors de la visite du château fort nous avons vu beaucoup d'armures, on a appris qu'elles étaient anciennes, avant 1700. Elles étaient fabriquées avec plusieurs matériaux : du fer, du bronze, du cuivre, des feuilles d'or. Il y avait des armures pour les tournois de chevalerie sans motif, et d'autres avec des motifs pour être élégant. Dans les tournois, elles sont précieuses et très chères. Il y avait les rois, les princes et les grands chevaliers qui en portaient. Il y avait une armure qui vient d'Angleterre, elle a été offerte par le roi d'Angleterre au prince de Sedan pour s'excuser car il l'avait cassée lors d'un tournoi de chevaliers. Les armures étaient fabriquées en Italie. On a appris que pour décorer les armures, il y a la méthode de la gravure, du repoussage et faire chauffer à 332° pour changer la couleur. Nous avons eu la chance de pouvoir faire la méthode du repoussage sur une plaque d'aluminium pour refaire le dessin qu'on voulait, c'était trop bien ! Moi j'ai fait une sorte de chameau que j'avais vu sur un des casques. C'était trop bien la visite, j'ai vraiment bien aimé !"

Léo - 12 ans - 6ème



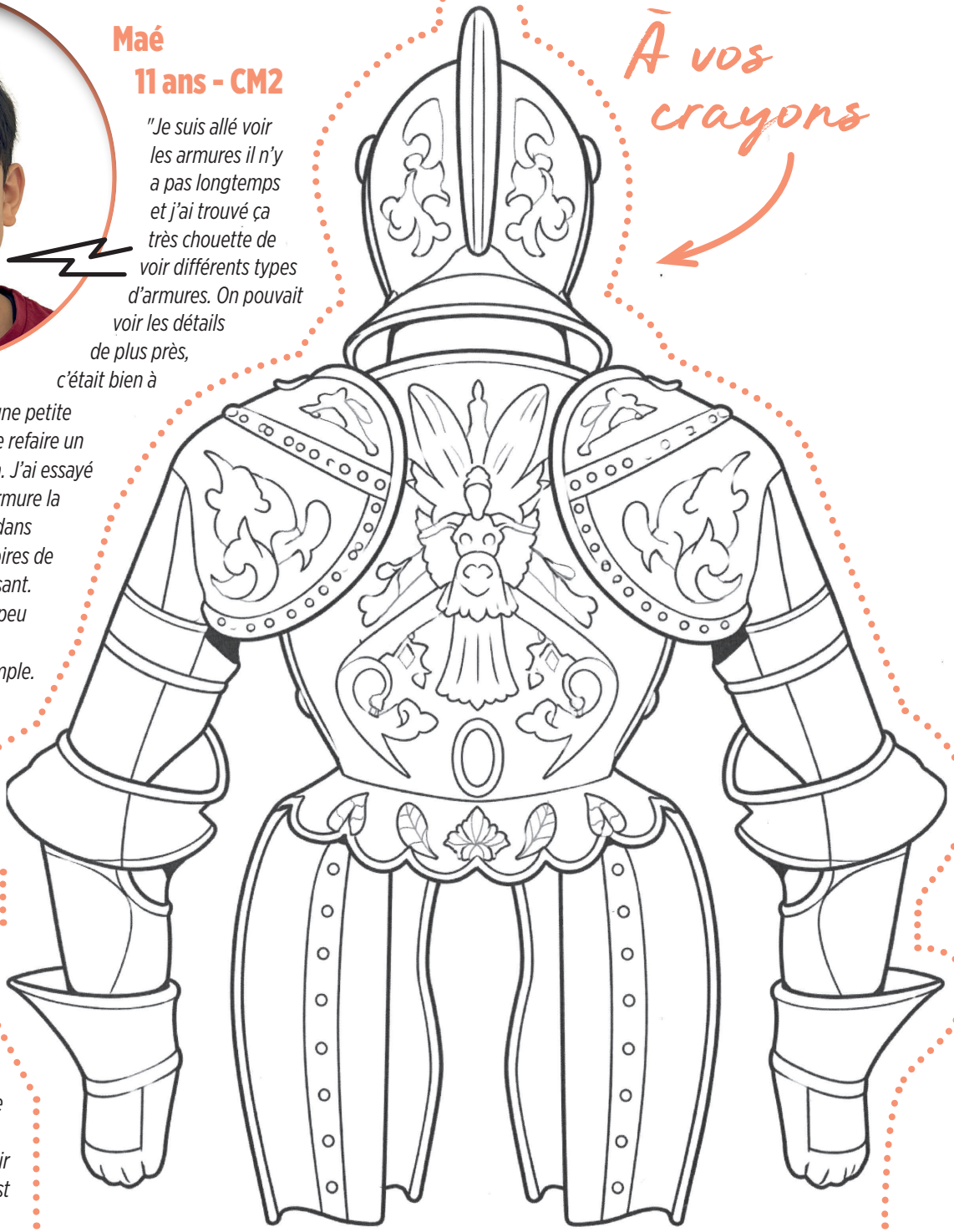
"Quand moi et ma classe on est allés dans le château, on a regardé des armures du Moyen Âge. Les armures étaient vieilles donc dans des cases de verre et leur architecture ressemblait à de l'art abstrait, grâce aux emblèmes et dessins inscrits dessus. Ça me faisait penser à des petites vagues, des petits traits, des lignes de connexion. Ça m'a beaucoup impressionné de voir des armures comme ça. Il y avait aussi des casques, des épées et c'était vraiment impressionnant... On n'a pas l'habitude de voir ça, c'était vraiment bien. Celles avec les motifs étaient plus imposantes. Je conseille d'aller les voir parce que c'est super impressionnant. Je pense qu'une armure est de l'art au vu de l'importance mise sur les détails. J'ai adoré l'expérience de la visite, ça m'a beaucoup ému de voir ces très jolies armures. Ça m'a choqué que les armures ne soient pas abîmées parce que parfois dans les musées elles sont abîmées ou arrachées à certains endroits."



Maé
11 ans - CM2

"Je suis allé voir les armures il n'y a pas longtemps et j'ai trouvé ça très chouette de voir différents types d'armures. On pouvait voir les détails de plus près, c'était bien à regarder, on a même pu faire une petite activité après où on essayait de refaire un petit symbole, j'ai bien aimé ça. J'ai essayé de reproduire les détails de l'armure la plus chargée quand on rentre dans l'exposition. Connaître les histoires de ces armures était aussi intéressant. On pouvait voir des détails un peu drôles, sur une des armures on voyait deux escargots par exemple. On pouvait voir aussi les différences entre une armure de joute et une vraie armure. Il y a même une armure qui appartenait au prince de Sedan et qui a été abimée par le roi d'Angleterre qui, du coup, l'a refait. Il y avait même des petits détails qu'on pouvait enlever ou rajouter sur une armure de joute. On a même pu voir des casques, ça aussi c'était vraiment beau. Chaque armure était différente. J'ai juste une chose à dire : il faut aller les voir avant qu'elles repartent, ça c'est sûr !" ■

À vos crayons



Guide pratique pour l'été



Chaleurs : les bons réflexes à adopter

L'été s'installe… et avec lui, les premières vagues de chaleur. Agréables au début, elles peuvent rapidement devenir difficiles à supporter au quotidien. Si tout le monde est concerné, les seniors restent les plus vulnérables.

À Sedan, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et le Pôle Seniors se mobilisent tout l'été en assurant notamment des appels réguliers et des visites à domicile.

Le Plan canicule

Lors des épisodes de canicule, la Ville et le C.C.A.S. engagent des mesures spécifiques :

- Suivi renforcé des personnes vulnérables (appels, visites)
- Accès à des lieux climatisés
- Adaptation des horaires de certains services

Numéros utiles :

Contact CCAS : 03.24.27.73.63
8/10 rue de la Rochefoucault – Sedan
Horaires : 8h30/12h – 13h30/17h
Du lundi au vendredi

Pôle sénior : 03.24.27.73.63

Canicule Info Service : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)

SAMU : 15

Sapeurs-pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112

Nos réflexes simples pour vous aider à mieux supporter la chaleur :

Hydratation et nutrition :

- Boire régulièrement
- Privilégier les fruits et légumes riches en eau (melon, concombre, pastèque)
- Éviter les repas trop copieux ou trop chauds

Tenue :

- Privilégier les couleurs claires et les matières naturelles comme le coton ou le lin
- Porter des chaussettes légèrement mouillées pour refroidir le corps via les extrémités

Astuces :

- Fermer ses volets en journée
- Éteindre les appareils électriques inutiles
- Orienter son ventilateur vers l'extérieur pour rafraîchir l'air entrant dans la pièce
- Étendre un drap humide devant une fenêtre ouverte
- Limiter l'utilisation du four et des plaques de cuisson

Barbecue : pour profiter en toute sécurité

Les beaux jours riment aussi avec repas en extérieur… mais quelques règles s'imposent.

Selon l'arrêté préfectoral n°2014-612, il est interdit d'allumer un feu à moins de 200 mètres des bois, forêts ou plantations, du 1er mars au 30 septembre dans les Ardennes.

Avant de construire un barbecue fixe, pensez à vous renseigner auprès du service urbanisme de la Ville.

Contact service urbanisme de la ville de Sedan :

03.24.27.73.89

Hôtel de Ville, Place Turenne – Sedan

Pour préserver la tranquillité de tous, restez également attentifs aux nuisances sonores, surtout en soirée.

Des espaces sont mis à disposition au Bannet à Sedan, pour profiter de barbecues en extérieur. Les barbecues sauvages, en revanche, sont interdits.

Le saviez-vous ?

L'entretien des espaces verts est réglementé durant la période estivale.
Entre le 15 mars et le 31 juillet, il est recommandé de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres, afin de protéger la nidification des oiseaux.
En dehors de cette période, les haies doivent être entretenues régulièrement de telle sorte à ne pas gêner le voisinage, la circulation des piétons ou des véhicules et la visibilité des panneaux de signalisation.
Chaque propriétaire est responsable de l'entretien de sa végétation.

Horaires tonte pelouse :
Jours ouvrables :
8h30 – 12h / 13h30 – 19h
Samedis : 9h – 12h / 14h – 18h
Dimanches et jours fériés : 10h – 12h



Les espaces verts face au dérèglement climatique

Entre fortes chaleurs, manque d'eau et espaces verts fragilisés, le dérèglement climatique impacte directement le quotidien des habitants. Pour y faire face, la Ville déploie des actions concrètes afin de protéger à la fois la qualité de vie et la biodiversité.

L'une des principales conséquences du dérèglement climatique est l'augmentation des températures. L'été, saison habituellement la plus attendue, devient parfois difficile à supporter. Il est donc essentiel de mettre en place des dispositifs pour rafraîchir les habitants, de plus en plus en quête d'ombre. Selon Marzia de Boni, adjointe déléguée à l'environnement, le cœur de ville de Sedan est particulièrement exposé : *"C'est là où les chaleurs sont les plus intenses parce que c'est très minéral, les pierres renvoient la chaleur"*. Des aménagements ont déjà été réalisés, notamment avec la plantation d'arbres, comme sur la place d'Armes.

Au-delà de l'ombre qu'ils procurent, les arbres jouent un rôle essentiel dans la régulation du climat urbain, à condition que leur entretien reste mesuré. *"La consigne donnée aux agents municipaux, c'est d'y aller doucement sur les tailles"*, nous confirme Marzia de Boni. Leurs feuilles et leurs branches absorbent le CO2 et favorisent l'évapotranspiration, un phénomène qui contribue à rafraîchir l'air ambiant. Les branches servent également d'abris à de nombreuses espèces. L'adjointe rappelle toutefois que certaines interventions restent nécessaires, *"pour des raisons de sécurité ou lorsque des branches arrivent dans les immeubles"*.

La gestion de l'eau représente également un enjeu central. Pour y répondre, la Collectivité a engagé des travaux de désimperméabilisation des sols, notamment sur le parvis de la salle Schmitt et rue Barthélémy Gaignière, *"qui pourrait servir de modèle"* selon Marzia de Boni. En rendant les surfaces perméables, l'eau peut s'infiltrer naturellement et recharger les nappes phréatiques. Autre solution évoquée par l'élue, l'eau utilisée pour laver les rues, le mobilier urbain ou pour arroser est issue de cuves de récupération. La Ville favorise également la plantation de fleurs vivaces, moins gourmandes en eau, plutôt que des fleurs annuelles, qui nécessitent un arrosage régulier.

Le saviez-vous ?

La réduction de la tonte contribue également à protéger l'environnement. Une herbe plus haute favorise la photosynthèse et capte davantage de CO2. Elle permet aussi aux plantes de développer des racines plus profondes, et donc plus résistantes, tout en offrant un refuge précieux pour la biodiversité.

Pour mieux faire comprendre ces pratiques, la Ville déploie des outils pédagogiques, notamment *"des pancartes pour expliquer (...) ce que l'on appelle la gestion différenciée"*, précise Marzia de Boni.



Ces pratiques peuvent être mises en place à la maison : laisser l'herbe pousser un peu, récupérer l'eau de pluie ou choisir des plantes moins gourmandes en eau.

À vous d'adopter ces gestes simples, faciles à mettre en place, qui participent à préserver l'environnement !

JUIN

• 25 juin à 17h

UNE HISTOIRE DE PONTS
(1h de conférence + temps d'échanges)
Maison du patrimoine
Org : Ville de Sedan

• Du 26 juin au 10 juillet

FESTIVAL GUITARE ET PATRIMOINE
Org : M.J.C. Calonne

• 28 juin

UN DIMANCHE AU BORD DE L'EAU
Étang de la gare
Org : Ville de Sedan

JUILLET

• 1er juillet à 14h30

VISITE DÉCOUVERTE DE SEDAN
Rdv devant l'office de Tourisme
Org : Ville de Sedan

• Du 1er au 16 juillet

ÉTÉ DES NUTONS
Org : UQFG Sedan

•• 4 juillet à 14h

SEDAN, C'EST DU BÉTON !
De 8 à 18 ans
Maison du patrimoine
Org : Ville de Sedan

• 4 juillet

OUVERTURE DE LA BAIGNADE
Lac de Sedan

•• 8 juillet à 14h

CHASSE AUX DÉTAILS
De 6 à 13 ans
Rdv devant l'Office de Tourisme
Org : Ville de Sedan

• 10 juillet en soirée

CINÉ-ARCHI
Org : Ville de Sedan et association AMATA

•• Du 11 au 15 juillet

FÊTE FORAINE DE LA FÊTE NATIONALE
Prairie de Torcy
Org : Ville de Sedan

• 13 juillet

FEU D'ARTIFICE
Prairie de Torcy
Org : Ville de Sedan

14 juillet

CÉRÉMONIE DE LA FÊTE NATIONALE
Org : Ville de Sedan

• 18 juillet à 14h30

VISITE GUIDÉE ARMURES
Rdv Cour du château fort
Org : Ville de Sedan

• 22 juillet à 14h30

AU FIL DE LA MEUSE PARTIE 1
Rdv devant l'hôtel de ville
Org : Ville de Sedan

• Du 25 juillet au 1er août

CUIVRES EN ARDENNES
Org : Cuivres en Ardennes

• 29 juillet à 14h30

AU FIL DE LA MEUSE PARTIE 2
Rdv Quai de la Régente près de la gare routière
Org : Ville de Sedan

• 30 juillet à 17h

COMME UN POISSON DANS L'EAU
(durée 1h + temps convivial)
Maison du Patrimoine
Org : Ville de Sedan et Office Français de la Biodiversité (O.F.B.)

AOÛT

• 1er août à 14h30

VISITE GUIDÉE ARMURES
Rdv Cour du château fort
Org : Ville de Sedan

• 5 août à 14h30

VISITE DÉCOUVERTE
Rdv devant l'Office de Tourisme
Org : Ville de Sedan

•• Du 8 au 17 août

FÊTE FORAINE SAINT LAURENT
Place d'Alsace-Lorraine
Org : Ville de Sedan

• 8 août à 14h30

LES NOMS DES RUES DE SEDAN
Rdv devant l'Office de Tourisme
Org : Ville de Sedan

• 12 août à 14h30

LES MANUFACTURES TEXTILES EN CENTRE-VILLE
Rdv devant la maison du Gros Chien
Org : Ville de Sedan

19 août à 14h30

LES MANUFACTURES TEXTILES DE LA MEUSE ET AU DIJONVAL
Rdv devant l'hôtel de ville
Org : Ville de Sedan

• 23 août de 11h30 à 17h30

GUINGUETTE CCAS
Jardin botanique
Org : Ville de Sedan

•• 26 août à 10h30

DANS LA PEAU DE L'ARMURIER
À partir de 6 ans
Rdv Cour du château fort
Org : Ville de Sedan

•• 26 août à 14h

SEDAN EN POP-UP !
De 5 à 15 ans
Rdv devant l'Office de Tourisme
Org : Ville de Sedan

• 29 août à 14h30

LA BATAILLE DE SEDAN DE 1870 À TRAVERS LA DÉBÂCLE DE ZOLA
Rdv devant l'hôtel de ville
Org : Ville de Sedan

SEPTEMBRE

• 1er septembre

RENTRÉE SCOLAIRE

•• 2 septembre à 14h

ARCHITECTE EN HERBE !
Rdv au croisement des rues Jules Rousseau et du promenoir des Prêtres (maquette de la Ville)
De 3 à 8 ans - Org : Ville de Sedan

ET APRÈS...

•Week-end du 11 septembre

FOIRE AGRICOLE ET COMMERCIALE DE SEDAN
Concours national charolaise
Org : UCIA et Ardennes Génétique Élevage

• 18 septembre à 21h

TROUPES DE MARINE
Salle Marcillet

• 26 septembre

ÉCO ATTITUDE
Org : Ville de Sedan

• 19 et 20 septembre

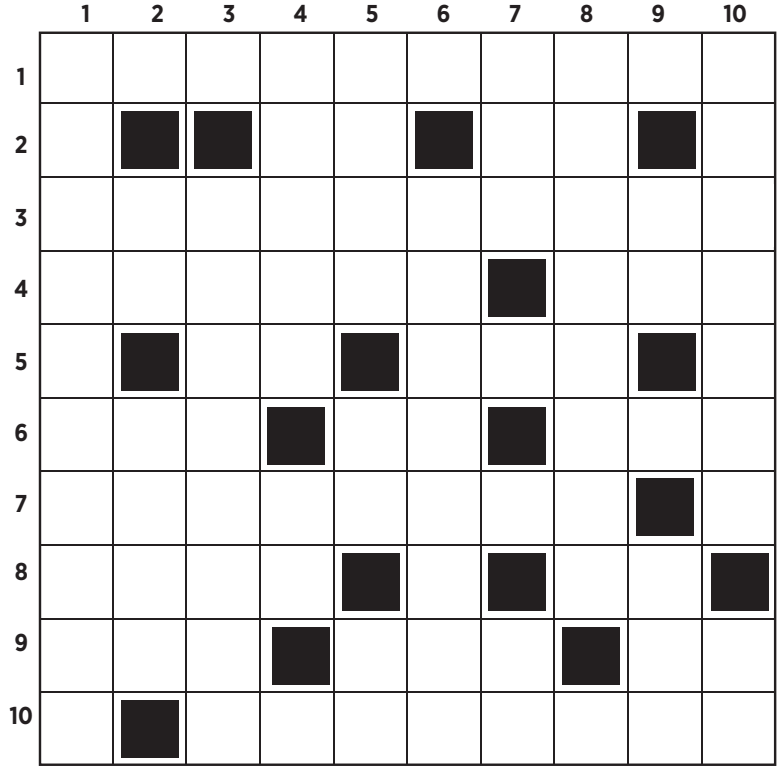
JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
Org : Ville de Sedan

• 3 octobre

JOURNÉE DES FAMILLES
Org : Ville de Sedan

- Visites et ateliers culturels
- Animations et loisirs
- Concerts et évènements musicaux
- Enfants
- Armures

Les mots croisés de Turennus



HORIZONTALEMENT
1. Une commune de Moselle dont une rue de Sedan porte le nom. 2. Note. 3. Il a été maire de Sedan de 1941 à 1944. 4. Un prénom qui a été porté par deux maires de Sedan depuis 1983. A l'envers : poème lyrique. 5. Initiales de la nouvelle adjointe déléguée à l'administration générale et à la démographie. Lettre. 6. Cheval demi-sang. Symbole du pascal. Titre donné à Jean Mabillon, qui a laissé son nom à un collège de Sedan. 7. Nom d'une péninsule. 8. Habit de danseuse. Très petite quantité de liquide. 9. Grand pour la région de Sedan. La reddition de Sedan, en 1870, a provoqué celle du Second Empire. Conjonction. 10. Asie Mineure.

VERTICALEMENT
1. Nom d'un quartier de Sedan (deux mots). 2. Club lyonnais. Leurs éclats ont laissé de nombreuses traces à Sedan. 3. Un ancien Président du Conseil qui a droit à un boulevard à Charleville-Mézières mais doit se contenter d'une simple rue à Sedan. 4. Les plus anciens Sedanais se souviennent de celle du chocolat quant ils passaient dans le quartier de la gare. Petit filet. 5. Mieux vaut ne pas le perdre. Rapport de cercle. Note. 6. Nom d'un illustrateur né à Sedan, qui fut le premier maire de la commune libre de Montmartre. 7. Refus anglais. 8. De bas en haut : qualifie un célèbre festival sedanais. 9. La même chose. Produit de nécessité. 10. La légende dit que c'est ainsi que l'on retrouva Turenne, alors enfant, sur l'affût d'un canon. Note.

Solutions : HORIZONTALEMENT : 1. Thionville. 2. Do. 3. Roger Davi. 4. Claude (Claude Demoulin, Claude Vissac). Edo. 5. M.R (Marine. Renard). Pli. 6. Cob. Pa. Dom. 7. Ibérique. 8. Tutu. Ml. 9. Est. Fin. Or. 10. Anatolie. VERTICALEMENT : 1. Torcy Cités. 2. O.L. Obus. 3. Gambetta. 4. Odeur. Ru. 5. Nord. Pi. Fa. 6. Depaquit. 7. No. 8. Lavelelem. 9. Id. Loi. 10. Endormi. Ré.

Bienvenue !



N'Sushi *Restaurant japonais*

Gérant : Nabil Beddiaf

7 Place de la Halle - ✆ 09 83 51 34 85

Nsushi08

La Maison gourmande *Brunchs - Pâtisseries*

Gérante : Élodie Gravier

10 Place du château - ✆ 06 73 87 78 50

la_maison_gourmande08



Le jardin Lecaillon *Bar éphémère en plein air*

Gérant : Sylvain, Yohan et Cyril

1 rue Jules Rousseaux

Jardin Lecaillon



NOUVEAUX COMMERCES

Faites-vous connaître !

Vous êtes un commerçant, un restaurateur ou un artisan local ?

Vous avez ouvert récemment ?

Profitez du Sedan Mag pour partager la nouvelle avec les habitants de Sedan !

Contactez-nous :
communication@mairie-sedan.fr

Libre **expression**

Merci !

Vous avez fait le choix de reconduire notre maire, son équipe et notre projet « Passionnément Sedan » pour un nouveau mandat et nous vous en remercions. TOUS !

Ceux qui nous ont choisis, largement majoritaires, puisque le résultat a été sans appel dès le premier tour, ceux qui nous renouvellent leur confiance, conscients de la transformation de la ville et/ou de notre engagement pour elle.

Ceux qui ne nous ont pas choisis, car ils garantissent l'humilité, les remises en questions régulières et les ajustements parfois.

Ceux qui n'ont pas jugé bon d'aller voter, chacun avec sa conscience et ses raisons, car ils rappellent à quel point l'engagement des élus doit retrouver ses lettres de noblesse, face au désintérêt, à l'individualisme et/ou à la désespérance.

La force de notre liste est que nous sommes PASSIONEMENT SEDANAIS ! Nous habitons notre ville, nous croyons en elle et en son avenir, nous y sommes investis bénévolement et/ou économiquement, mais toujours affectivement et c'est sans doute cela qui fait toute la différence !

Cette ville, nous la connaissons bien, avec ses points forts et ses points faibles contre lesquels nous nous battons au quotidien. Cette ville, nous la transformons depuis quelques années déjà, et allons pouvoir poursuivre. Nous la faisons vivre, avec tous ses acteurs, nous la remettons doucement mais surement face à un avenir. Les grands projets se multiplient, se rêvent, se construisent et se réalisent. C'est aux quatre coins de Sedan que la ville évolue, chaque quartier, petit à petit bénéficie du renouveau. Cela se voit, mais surtout cela se vit et c'est bien le sens même du travail de fond d'un élu. Sedan vit, Sedan on y vit, on y vit de mieux en mieux, et on y vit de plus en plus. La ville se transforme : son espace public, son habitat, son activité, son attractivité, et ses habitants qui arrivent ou reviennent. Ce sont des réalités et nous en sommes fiers, collectivement, car c'est ensemble que l'on avance avec courage portés par la confiance qui nous est faite. Rien n'est jamais gagné et nous ne l'oublions jamais. Les difficultés sont présentes et les échecs parfois aussi, mais les victoires font du bien. Le casino arrive, le nouveau cinéma aussi, la zone d'activité de Frénois également, Quartiers De Demain sur les Résidences Ardenne, les chantiers de réhabilitation se poursuivent, les projets économiques s'installent, le plan « lumières » se dessine, le plan voirie se déroule, le plan écoles se déploie, et nous travaillons toujours pour agir à plus grande échelle sur le centre ancien. Sedan bouge, Sedan revit. Nous retrouvons avec la belle saison les festivals, les évènements culturels et sportifs, le marché dans sa pleine activité, les terrasses animées... Le Sedan aimé.

Merci donc à tous pour cette belle victoire pour notre équipe mais surtout pour Sedan qui poursuit son chemin.

La campagne électorale a été provocatrice et violente, mais vous ne vous êtes pas laissés bernés par un discours national(iste), décliné de façon identique sur chaque ville de France sans tenir compte de ses réalités propres. Sedan est unique et mérite un vrai projet pour elle, son projet !

Alors merci encore, et au travail.

Rachelle LOUIS
Passionnément Sedan

Pour la première fois depuis bien longtemps, un collectif de citoyen d'une gauche assumée et authentique va siéger au CM de Sedan en ma personne. À cette bonne nouvelle nous ajouterons la défaite de l'extrême-droite qui a mené une campagne d'une rare violence sur les réseaux sociaux et dans ses interventions publiques.

Certes nous sommes largement minoritaires mais nous comptons bien faire entendre la voix de celles et ceux qui nous ont fait confiance mais aussi de toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans notre projet et qui ont soif de démocratie.

Nous saurons approuver les décisions conformes à notre programme et nous combattrons toutes les autres, dans l'intérêt collectif. Nous assumerons pleinement la tâche qui nous a été confiée, dans le respect de valeurs auxquelles nous sommes attachés : la démocratie, la préservation de la planète, la justice sociale, la paix, l'antifascisme et la laïcité.

Anne du SOUICH
Alternative citoyenne pour Sedan

Chères Sedanaises, chers Sedanais,

Je souhaite faire usage de cette première tribune dans notre journal municipal afin de revenir sur le dernier scrutin tenu, auquel près d'un électeur sur deux a participé.

À ceux qui n'ont pas pris part à cette élection, qui ne se sont pas sentis représentés ou concernés, nous restons à votre écoute. Quelles que soient les raisons de votre abstention, la vie de la cité vous concerne. Vous demeurez légitimes à nous faire part de vos doléances et difficultés, comme de vos projets. Nous sommes des élus de Sedan, donc de tous les Sedanais.

Aux 1 558 personnes qui ont voté pour Sedan Autrement, je vous redis ma gratitude. Avec 34,55 % des suffrages, 6 élus municipaux et 2 élus à Ardenne Métropole, une opposition utile s'est installée. Le RN et ses alliés deviennent dès lors la première force d'opposition face à l'attelage socialiste auquel se sont greffés les derniers des macronistes.

Aux électeurs des autres listes enfin, je souhaite vous assurer de mon respect. Nous pouvons avoir des désaccords mais nous partageons tous l'amour de Sedan et la volonté de la voir avancer.

À présent, le temps de la campagne est terminé, celui du mandat a commencé. Notre rôle sera d'agir avec responsabilité : contrôler et soutenir ce qui va dans le bon sens, alerter sur les dérives, proposer des alternatives crédibles. Nous ne verserons ni dans l'opposition de posture, ni dans l'approbation silencieuse de décisions non débattues. Nous resterons constructifs même face à ceux qui ont placé Sedan dans la situation que nous connaissons.

Avec ses enjeux : insécurité galopante, manque de propreté, voirie et trottoirs difficilement praticables selon les rues, logements humides voire insalubres, fermetures de classes et même d'écoles, commerces vacants et offre très limitée hors restauration, fiscalité confiscatoire pour une dette colossale, jeunesse qui fuit la commune et attractivité économique au plus bas.

Sedan ne peut plus se contenter de distribuer des aides en attendant un sauvetage national. Nous devons localement retrouver une ambition, une exigence et surtout de la fierté. L'impulsion doit venir de notre commune !

Nous porterons cette volonté dans les conseils, les commissions, à Ardenne Métropole, au CCAS, mais surtout sur le terrain. Car un mandat ne se résume pas à des réunions où tout a déjà été décidé quelques jours plus tôt dans le cabinet du maire. Il se construit au plus près de vous qui vivez à Sedan chaque jour et savez ce qui fonctionne, comme ce qui doit changer. Votre intérêt est notre unique boussole.

En ce sens, je vous appelle en tant que citoyens à la plus grande vigilance quant à l'action publique. Cette mandature nous incombe et vous importe. Elle nous oblige tous. Merci pour votre confiance.

Lucas LANGRENEZ
Pour le groupe Sedan Autrement


Sedan
L'équipe municipale vous souhaite un
Bel Été
à SEDAN
Sedan.fr